

Assemblée générale du 17.04.2009

Ouverture de l'AG. 20h20

Jean-Philippe souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Présence et contrôle des clés :

	Membres	Présent	Excusé	Absent
1	Baudois Daniel	X		
2	Baudois Renée	X		
3	Bonny Philippe	X		
4	Bonny Roland			X
5	Bossart Cédric	X		
6	Capelletti Nicola		X	
7	Crausaz Gilbert	X		
8	Gobet Françoise		X	
9	Gobet Laurent		X	
10	Haesler Jean-Philippe	X		
11	Lambert Richard		X	
12	Mercier Mathieu	X		
13	Mercier Rémy	X		
14	Pittet Emilie	X		
15	Pittet Michel		X	
16	Pittet Sébastien	X		
17	Pury Marc	X		
18	Rey Jocelyn		X	
19	Sautaux Raymond		X	
20	Schuler Roger		X	

21	Stern Laurent			X
22	Strub Daniel	X		
23	Touron Alain	X		
24	Tramaux Sven		X	
25	Valin Pascal	X		
26	Vetterli Christian	X		
27	Wernli Daniel		X	

➔ **13 personnes avec le droit de vote, majorité à 7 voix.**

Contrôle des clés est effectué.

2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 07.11.2008.

PV. Joint à la convocation.

Modification de l'ordre du jour est requise. Point 7bis.

Remarques du président : sous divers, **start staviasub** et non sart. Par la suite, PV accepté par applaudissements.

3. Admission, Démission, Mutations.

Aucune démission n'est à signaler.

3.1 Changement de statut

Françoise et Laurent Gobet sont arrivés au terme de leur période d'essai et ont régulièrement plongé durant toute la période d'essai. Ils ont par ailleurs acquis du matériel de plongée et ont participé à de nombreuses activités avec la société.

Vote : Françoise, unanimité – Laurent, unanimité

Françoise et Laurent sont acceptés ; leur statut définitif sera acquis au versement de la finance d'inscription de CHF 300.- pour Françoise et de CHF 150.- pour Laurent.

3.2. Admission

Lecture de la lettre de demande d'admission de **Nicolas Hauser** par Jean-Philippe Haesler, président.

Le parrain, Philippe, le présente brièvement.

Vote : unanimité

Nicolas est accepté pour une période à l'essai d'une année. Son changement de statut sera voté lors de l'AG de printemps 2010.

4. Rapport du président

1) Préambule

Depuis la dernière assemblée générale du 7 novembre 2008, le comité s'est réuni à cinq reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Je me suis rendu à l'assemblée de l'USL et à la conférence des présidents de l'AFS pour y représenter notre société et nous garantir un loto et les subsides de la loterie romande.

2) Rétrospective des activités depuis l'assemblée d'automne 2008 :

Outre les plongées habituelles du mercredi, du samedi et du dimanche, les activités suivantes ont été organisées :

- 15.11. 6 baptêmes ont été organisés par Daniel Strub pour des enfants handicapés dans le cadre de l'association **Insieme**. La journée a été un succès total. Merci à ceux qui se sont portés volontaires pour cette activité.
- 22.11. La plongée dans le lac de Thouna a été annulée en raison des conditions météo. Les courageux qui ont traversé le lac de Neuchâtel pour malgré tout plonger s'en sont mordu les doigts car le retour a été plus long que prévu...
- 20.12. Traditionnelle plongée de Noël avec immersion du sapin et champagne sous l'eau partagé avec les perches et les écrevisses. Les crêpes qui ont suivi ont été appréciées aussi bien par les jeunes que les moins jeunes.

- 10.1. Nous avons profité de la bonne couche de glace dans le canal de la Sicel pour y organiser une plongée sous glace. Les profondeurs de la plongée n'y ont pas été abyssales mais l'atmosphère très cordiale.
- 21-22.2. Week-end à ski. Une réussite si l'on considère le nombre de participants. Et l'occasion de fêter le demi-siècle d'existence de l'un de nos anciens présidents Laurent Stern.
- 18.3. Mise sous enveloppes au local effectuée en un temps record. Merci à tous ceux qui ont participé. Je vous rappelle que ces deux heures investies rapportent plusieurs milliers de francs à notre société !
- 28.3. La sortie au Léman / Aquaparc n'a pas eu lieu, personne ne s'étant inscrit

3) Matériel de la société

Je ne vous cache pas que le paragraphe suivant est un « copier/coller » de la dernière assemblée, mais cette fois-ci en caractères gras car mon message n'a pas passé :

Je vous prie instamment d'éteindre l'interrupteur du compresseur une fois les gonflages terminés. Comme le système perd un peu de pression, si l'on oublie de l'éteindre, il se remet en marche toutes les 20 minutes, ce qui ne doit certainement pas être du goût des voisins lorsque cela se produit au milieu de la nuit !!! J'aimerais bien éviter les réclamations.

4) Bateau

Durant cette saison d'hiver, nous avons eu à déplorer deux pannes. Une équipe de plongeurs est restée à carreau à la pointe du Grin après la plongée. Le bateau a dû être remorqué par la société de sauvetage. Je tiens ici à remercier les sauveteurs qui nous ont fait cadeau de leur intervention ! Une pièce de la transmission entre le moteur et l'arbre a été changée. Dans un second temps, le câble reliant la poignée des gaz au moteur s'est rompu et a également dû être changé.

Le Comité ne s'est pas encore penché sur la question de l'échosondeur qui serait à remplacer et Marc vous exposera en détail les travaux de réparation prévus dans le courant du printemps.

Je vous rappelle qu'il faut enlever la prise extérieure de courant avant de mettre en marche le moteur du bateau. Dans le cas contraire une surcharge momentanée peut endommager le système électrique du bateau.

Faites attention lorsque le niveau du lac est bas ! Nous avons constaté que l'hélice avait à nouveau quelque peu souffert au cours de l'hiver. J'aimerais rappeler aux pilotes de signaler toute défectuosité ou tout incident à notre chef matériel. Nous n'avons jamais demandé à qui que ce soit de prendre à sa charge d'éventuelles défectuosités survenues lors d'une sortie de plongée ! Il n'arrive rien qu'à ceux qui ne font rien ! Mais comme toujours, dans le doute, mieux vaut renoncer à sortir. Il y a de superbes sites de plongée accessibles en voiture.

5) Local

J'aimerais attirer votre attention sur le plan d'entretien du local affiché depuis le début de l'année déjà. Indépendamment des équipes de nettoyage, je trouve que c'est la moindre des choses de donner un coup de patte sur la table après l'apéro ou un coup de balai ou de panosse après un retour de plongée.

6. Travaux, piquets et participation

La belle saison reprend avec son lot de corvées pour nous tous. Nettoyages, piquets, entretien, toutes ces obligations nous permettent de maintenir le montant de notre cotisation à un niveau que beaucoup nous envient.

Je vous rappelle que vous devez vous faire remplacer en cas d'absence aussi bien pour les piquets de port que pour les nettoyages de plage. L'été dernier, nous n'avons pas pu assurer l'entretien de l'extérieur du local lors des nettoyages de plage en raison du taux d'absentéisme important. Je souhaiterais donc que chacun fasse un effort cette année. Marc vous en dira plus concernant les travaux extraordinaires prévus cette année.

En ce qui concerne les piquets de port, n'oubliez pas le port de Cheyres ! Vous devez appeler le capitaine du port dont vous trouverez le numéro au tableau d'affichage. Jusqu'à maintenant, le taux de réussite pour les récupérations dans ce port est de 100% ! Notre notoriété y est excellente et je souhaiterais qu'elle le reste !

Malgré le désarroi de certains membres venus plonger le samedi après-midi ou le dimanche matin et se retrouvant seuls au local, l'activité de plongée a été soutenue durant tout l'hiver. Tout le monde étant équipé d'un téléphone portable, je pense que pendant la mauvaise saison, il peut être utile de passer un petit coup de fil avant de venir plonger pour s'assurer ou stimuler la présence d'un binôme !

Toujours concernant les sorties de plongée, j'aimerais encore passer un appel au respect de la faune : Nous avons la chance énorme que deux silures aient élu domicile à proximité de Zigou, un plus petit que l'on rencontre occasionnellement et un plus gros endormi généralement sous le flanc bâbord arrière de l'épave, le plus souvent la tête à l'abri des plantes et de la coque. Par pitié, ne le touchez à aucun prix et évitez de diriger vos lampes directement dans leurs yeux. Tout ce que nous aurons à gagner s'ils sont constamment dérangés, c'est qu'ils vont déménager!!!

6) Le mot de la fin

A Daniel, à Marc, à Philippe et à Roger j'aimerais exprimer ma gratitude pour leur disponibilité et pour les nombreuses heures consacrées non pas à leur loisir de plongée mais au service de notre société. Plus d'une fois ils ont dû renoncer à une immersion pour remplir leur tâche de membre du Comité. C'est grâce à eux que vous tous pouvez profiter des activités qui vous sont proposées. Chacun d'entre vous peut leur faire part de sa gratitude en participant non seulement aux plongées mais également à la préparation des différents événements. C'est vrai que le Comité se sent souvent bien seul quand il s'agit de préparer un souper ou une broche. Je n'aimerais pas que cette équipe de potes qu'est votre Comité ne s'essouffle car la relève ne se presse pas au portillon !

Je souhaite partager vos applaudissements avec tout le comité et terminerai ce rapport en vous souhaitant à tous un bel été avec de nombreuses plongées et vous rappelant les règles élémentaires de prudence afin que nous n'ayons aucun accident à déplorer.

Remarque de Daniel Baudois :

- Il remercie le comité et souligne la bonne ambiance dans le comité et dans la société
- Il remercie Jean-Philippe pour la remarque de relative à la protection de la faune, en particulier en relation avec les silures présents sur Zigou.
- compresseur : quid de l'interrupteur ?

5. Rapport du caissier

Jean-Philippe relate l'état de santé de Roger. Jean-Philippe informe l'assemblée de la démission de Roger du comité.

Jean-Philippe souhaite bon rétablissement à Roger.

Daniel Baudois propose que la société écrive une lettre de soutien à Roger.

6. Rapport du chef matériel

6.1 Travaux d'entretien du bateau

Marc propose de réaliser ses travaux seul, accompagné d'un membre de la société. Il contactera le cas échéant l'un ou l'autre d'entre nous.

Les travaux seront faits avant l'été (fenêtres, rouille).

Pour le traitement antifouling, Marc contactera 4 personnes pour réaliser ces travaux. Ce sera fait un samedi.

Les bancs devront également être traités et le l'intérieur nettoyé. L'hélice devra aussi être révisée.

6.2. Zone verte

Pascal a taillé la haie.

Marc suggère l'achat de 3 sacs pour transporter les déchets (gazon et haie).

6.3. Compresseur

Ne pas oublier d'éteindre le compresseur !!

6.4. Swing in the Wind

Marc propose de reconduire l'expérience de Swing in the Wind. Dates de la manifestation : 10,11, 17,18, 24 et 25 juillet.

Un grand merci à Marc.

7. Activités 2009

Philippe dévoile le programme de la saison estivale 2009. Les points forts de la saison seront, à n'en point douter, le week-end de plongée en Suisse orientale, le concours photo et le week-end prolongé à Monaco.

Pour le surplus, le programme contient 2 lotos et fera la part belle aux plongées hebdomadaires.

Remarque de Christian : Laurent et Françoise Gobet ne sont pas sur la liste de l'entretien du local. Ce sera corrigé à l'avenir.

7bis. Remplacement et réélection d'un membre du comité

Pour des raisons de santé, Roger démissionne de son poste de caissier et le comité propose la candidature de Raymond Sautaux.

Pas de candidatures spontanées de l'assemblée.

Vote : Raymond est élu à l'unanimité

8. FSSS – quid de l'affiliation ?

Ce point a déjà été soulevé il y a quelques années, lorsque la FSSS nous a imposé l'assurance complémentaire de la Lloyds qui jusque là était facultative. Le Comité souhaite remettre ce point sur la table pour les raisons suivantes:

- Que nous apporte la FSSS ?
 - Une carte de licence, le rattachement à une association faîtière, un journal, le Nereus, une assurance.
- En ce qui concerne la carte de licence, depuis 13 ans que je plonge, elle ne m'a jamais été demandée ou été d'une quelconque utilité.
- Ces dernières années, de nombreux clubs ont quitté la FSSS, n'y trouvant plus d'intérêt

- Le Nereus contient de moins en moins d'articles en français et malheureusement aussi de moins en moins d'articles concernant la plongée proprement dite. Qui parmi vous le lit (et j'entends lire et non pas simplement feuilleter) ?
- En ce qui concerne l'assurance, je vous rappelle qu'il s'agit d'une complémentaire perte de gain, c'est à dire qu'elle ne prendra en aucun cas en charge les moindres frais de soins ou de transport en cas d'accident de plongée, même si votre assurance accidents ou caisse-maladie refusait la prise en charge des frais. Elle n'interviendra que si votre assurance perte de gains ou invalidité devait refuser ou réduire ses prestations. A ce sujet, Daniel pourra répondre à d'éventuelles questions beaucoup mieux que moi.
- Une bonne partie des pages du site internet de la FSSS ne sont même plus traduites en français.
- Les pages de présentation des clubs hébergées par le site de la FSSS ont purement et simplement disparu.
- Une partie des informations de la FSSS ne nous sont plus envoyées ni par courrier, ni sur mon adresse e-mail, mais stockées dans une boîte aux lettres sur leur site que je suis sensé consulter régulièrement. Mon courriel leur demandant de transmettre les infos à mon adresse e-mail est resté sans réponse... !
- Et comme dernier argument qui n'est pas des moindres : ce que nous apporte la FSSS justifie-t-il que nous lui reversions CHF 75.— par membre, c'est à dire 1/3 de notre cotisation, ou CHF 1800.—par année ?
- Si nous devons quitter la cette organisation faïtière, le Comité s'engage à abonner la société à une ou deux revues mensuelles de plongée en français de telle sorte que personne ne regrette le Nereus.
- J'ouvre la discussion à ce sujet
- Vote : La société de plongée doit-elle rester membre de la FSSS ?

Il est décidé de ne pas reconduire l'affiliation à la FSSS. Le comité, par la voix du président, se mettra en relation avec la FSSS.

9. Divers

9.1 Concours photo

Lors de la dernière assemblée, Cédric Bossart a fait part de la possibilité d'exposer des photos subaquatiques à la clinique du Noirmont. Le comité avait alors proposé l'idée d'organiser un concours photo qui permettrait de choisir les photos à exposer.

Voici les premières informations concernant ce concours :

- Un grand panneau sera posé au local dès le 1^{er} juillet pour y afficher les photos
- Chaque photographe peut afficher un maximum de 10 photos, si possible avec les informations sur l'appareil, l'objectif et les réglages.

- Le format maximal est 10 x 15 cm (format carte postale)
- Ceux qui n'ont pas la possibilité d'imprimer leurs photos peuvent me les apporter sous forme d'un CD, d'une clé USB ou d'une carte de l'appareil photo. Je les imprimerai au prix de revient avec une imprimante à thermo-sublimation (Canon Selphy) au cabinet pour la modique somme de 50 centimes par photo.
- Le concours proprement dit avec le choix des photos à exposer aura lieu au local le vendredi 11 septembre 2009. Le règlement sera élaboré d'ici là, mais le comité garantit à chacun la possibilité d'exposer au une photographie.

9.2 Site internet

Le président rappelle que l'adresse internet www.staviasub.ch a été réservée.

Le Comité s'est penché sur l'élaboration d'un site propre à notre société. Le comité n'est pas encore arrivé au bout de ses réflexions et n'est pas tout à fait convaincu par la relation entre les coûts que cela engendre et les avantages que cela peut nous apporter.

Afin de ne pas laisser cette page vide, Daniel Strub s'est chargé d'y installer un logiciel permettant de stocker des photos sur ce site. Tout le monde peut accéder à ces photos.

Le Comité encourage chaque membre à faire partager l'atmosphère de notre société à travers ses photos aussi bien sur l'eau que sous l'eau.

Pour faire paraître ces photos sur le site, il faut les transmettre à Daniel sous forme d'un CD-ROM. Il se chargera de les mettre sur le site.

9.3 Archiviste

Lors de notre dernière assemblée, Renée Baudois a émis le vœu qu'un album de photos regroupant les photos du trentième soit réalisé.

Le Comité s'était alors engagé à s'en charger. Le temps a manqué et rien n'a été entrepris dans ce sens.

Réflexion faite, le comité propose la création d'un poste d'archiviste de la société qui pourrait se charger de regrouper toutes les photos prises lors des diverses activités de la société. Il pourrait regrouper les photos de tout le monde et réaliser, le cas échéant un album au moyen d'outils internet.

Emilie Pittet se propose. Les photographies doivent dès lors lui être remises afin qu'elle puisse procéder à la création des albums. Divers offres sont disponibles sur internet de la Migros en passant par Albumfactory.com.

9.4 Expo + festival du film subaquatique à Fribourg (à CapCiné jusqu'au 2 mai 09)

9.5 Expo Daniel Mazza à la Galerie O'Local jusqu'à demain 18 avril.

Daniel Baudois prend la parole : caisse du local devrait dégager plus de bénéfice. Ne devrait-on pas faire attention et moins offrir des tournées lors des manifestations officielles de la plongée ?

Jean-Philippe répond que la caisse n'est pas déficitaire.

Gilbert Crausaz : quid des moustiquaires ? Trois sont à changer. Il sera demandé à Roland B de remplacer les moustiquaires.

La parole n'est plus demandée et le président clôt la séance à 22h20